

CFA
28, rue du Rocher
75008 PARIS

FNSEA
11, rue de la Baume
75008 PARIS

Le 2 août 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Affaire Doux : pas une solution mais des problèmes !

Après examen attentif des conclusions de la deuxième chambre du Tribunal de commerce de Quimper présentées hier, la FNSEA et la CFA tiennent à exprimer leurs interrogations et leurs inquiétudes.

Tout d'abord, les responsables politiques n'ont eu de cesse, depuis le mois de juin dernier, de parler de solution globale, de maintien de tous les outils, certains même d'appeler à des considérations patriotiques. Depuis l'annonce du jugement, quel silence devant un groupe qui est délesté de sa partie « frais » et d'une solution qui consiste à offrir à un banquier britannique notre groupe avicole de dimension nationale !

Ensuite, dans la mesure où le jugement est tombé, M. Charles Doux doit dans les meilleurs délais assumer ses engagements. La FNSEA et la CFA, tous les réseaux de notre syndicalisme vont veiller à ce que toutes les créances dues aux éleveurs, et notamment celles antérieures au 1^{er} juin 2012, soient honorées : les éleveurs veulent recevoir le dû de leur travail. Leur proposer de transformer ce dû en part de capital dans une société dont l'avenir paraît bien compromis est une provocation.

Enfin, la FNSEA et la CFA entendent prendre date : avec une telle décision, quel peut être l'avenir à court et moyen terme de l'entreprise Doux ? Et au-delà, nous interpellons tous les responsables politiques sur le secteur avicole français qui vit une épreuve dont il ne se remettra sans doute pas.

Contacts presse

FNSEA
Anaëlle MARIE
01 53 83 47 90
anaelle.marie@fnsea.fr

CFA
Christian Marinov
01 45 22 62 40